

(Texte)

Maintenant, qu'il me soit permis de remémorer deux deuils qui ont frappé le monde parlementaire.

Je veux d'abord rappeler la mémoire de mon regretté prédécesseur, M. Henri Gosselin, dont le décès prématuré nous a profondément attristés.

M. Gosselin s'est dépensé sans compter pour le bien-être de sa région, de sa province et de son pays; il a été parmi nous un exemple de dévouement constant à la cause publique, à laquelle il a donné son temps et même sacrifié sa santé.

La Chambre des communes perdait aussi, le mois dernier, l'un de ses plus anciens et plus sympathiques membres, M. Joseph Henry Harris. Il représentait le comté de Danforth dans cette Chambre depuis 1921, et son décès a vivement ému tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de son active carrière, indépendamment de leur allégeance politique.

Depuis la dernière session, monsieur l'Orateur, bien des événements se sont succédé sur la scène politique canadienne; je me permettrai de n'en citer que les principaux dans les domaines national et international.

Nous avons appris avec un vif plaisir la nomination de l'honorable R. H. Mayhew, au poste de premier ambassadeur du Canada au Japon. Ministre des Pêcheries depuis le 11 juin 1948, l'honorable M. Mayhew, après avoir participé à la conférence de paix avec le Japon, y est retourné deux fois pour représenter officiellement le Canada. De plus, il a contribué à l'élaboration du plan de Colombo. Sa profonde connaissance de l'Asie et des affaires asiatiques, ainsi que son active participation aux affaires de l'État, en général, l'ont éminemment préparé à occuper ce poste important.

Je suis heureux de féliciter le député de Coast-Capilano (M. Sinclair), nommé récemment conseiller privé de Sa Majesté la Reine et ministre des Pêcheries. Depuis 1940, le nouveau ministre des Pêcheries a contribué de plus d'une façon à la bonne administration du pays, soit par sa participation aux débats de la Chambre des communes, soit comme adjoint parlementaire au ministre des Finances.

Mes félicitations s'adressent de plus au député de Vancouver-Centre (M. Campney), qui a, au même moment, été nommé conseiller privé de Sa Majesté et solliciteur-général du Canada. Bien que son entrée dans le domaine de la politique soit de date plutôt récente, il apporte à ses nouvelles fonctions une longue expérience de la vie publique, qu'il a acquise soit dans la pratique de sa profession, soit à titre de secrétaire du très honorable W. L. Mackenzie-King et de l'honorable James Mal-

[M. Deslières.]

colm. Il s'est aussi distingué tant en sa qualité de président de la Commission des ports nationaux que d'adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale.

Je suis très heureux de signaler la présence à la Chambre des deux nouveaux députés, élus récemment dans les comtés d'Outremont-Saint-Jean (M. Bourque) et de Richelieu-Verchères (M. Cardin). Précédés tous les deux d'une réputation enviable, ils feront certainement honneur à ceux qu'ils représentent ici.

À l'instar de toutes les nations du monde libre, tous les Canadiens doivent être fiers de nos troupes qui combattent si vaillamment en Corée, car ils veillent et combattent sur la première ligne de défense des Nations Unies, puisqu'ils ne sont pas là uniquement en vue d'accorder une protection immédiate aux Coréens du Sud, mais aussi pour assurer la sauvegarde de notre propre liberté que menace constamment l'agression communiste.

On ne se rend pas compte, en général, combien importante a été l'expansion des forces armées du Canada dans ma province natale.

Au cours des dernières années, nous avons vu le camp de Valcartier se transformer en une vaste zone permanente d'instruction militaire.

On compte déjà dans le Québec un certain nombre d'établissements importants de défense, tels que l'immense magasin militaire de la Longue-Pointe, le dépôt de matériel naval de Ville Lasalle, les bases d'avions de chasse de Bagotville et Saint-Hubert, pour ne rien dire des nombreux postes de radar, etc.

À Saint-Jean, on a établi le centre d'admission des aviateurs et des aviatrices venus de toutes les parties du Canada.

Dans la ville de Québec, la marine a créé l'école Montcalm, où les recrues d'origine française étudient sous la direction d'officiers et d'instructeurs de langue française. Le nombre de demandes d'admission à cette école a dépassé celui des places disponibles.

Nous avons également été témoins de l'amélioration constante de la citadelle de Québec. Les travaux de réfection exécutés avec imagination et logique, ont fait ressortir les traits distinctifs qui, tout d'abord, caractérisaient ces vieux bâtiments.

Sur ce magnifique site historique, s'élèvent non seulement la résidence du Gouverneur général, mais encore toute une série de bâtiments militaires, qui font que la Citadelle ne le cède en rien à aucun autre endroit de ce genre et constitue un foyer et un lieu de cantonnement idéal pour l'un des plus glorieux régiments: le 22<sup>e</sup> Régiment.